Le chartreux, le chat FDS

02/11/2007 à 1h31

Dès le 16éme siècle, il est fait mention de chats bleus vivant en France. Les premiers documents que nous ayons sur ce sujet se trouvent dans un poème de Du Bellay, intitulé : "Vers Français sur la mort d'un petit chat" écrit en 1558.

Après Du Bellay, d'autres auteurs indiquèrent l'existence de chats de couleur bleue mais ce n'est qu'au début du 18éme siècle qu'apparaît le nom de "chat des chartreux" appliqué aux chats de cette couleur.

C'est dans le dictionnaire universel du commerce d'histoire naturelle et des arts et métiers de Savarry de bruslon, paru en 1723, qu'il est fait mention pour la première fois du nom de Chat des Chartreux. Il s'agit d'un ouvrage technique destiné aux commerçants.



Il y est indiqué ce qui suit : “Chartreux.-le vulgaire- nomme ainsi une sorte de chat qui a le poil tirant sur le bleu. C’est une fourrure dont les pelletiers font négoce.”

Ensuite “la grande encyclopédie” parue en 1753, comporte à l’article Chartreux, la définition suivante:
“Chartreux, -Sorte de chats dont le poil est d’un gris cendré tirant sur le bleu. C’est une des peaux dont les pelletiers font négoce et qu’ils emploient dans les fourrures.”
Enfin, ” le dictionnaire raisonné et universel des animaux” paru en 1759 nous indique :
“On nomme à Paris, Chats Chartreux, ceux qui sont entièrement de couleur cendrée.”

suite

+ d’infos